



15 THEME EUROPEAN

VILLES PRODUCTIVES 2

Ressources – Mobilités – Équité sociale

1- DEFINITION DU THEME

Le thème d'European 15 est dans la continuité de celui d'European 14 - « Villes productives » - qui est un thème complexe et crucial dans les mutations des villes européennes aujourd'hui.

Cette session, European souhaiterait mettre l'accent plus particulièrement sur la question de **la transition écologique reliée à une vision de la ville productive pour l'avenir.**

La transition productive écologique a besoin de **considérer les synergies –plutôt qu'une pensée dualiste–** entre écosystèmes, entre biotopes et artefacts, entre fonctions et usages, entre citoyens... Créer la **synergie** entre ces éléments est une autre façon de penser et faire la ville pour anticiper et responsabiliser les responsables urbains autour de l'environnement et de la vie.

European 15 propose donc de mettre en avant trois questions autour de ce défi de nouvelles conditions productives de transformation : Ressource, Mobilité et Équité sociale, voire spatiale.

- 1 **Ressource** : comment limiter la consommation et la pollution des ressources (eau, air, sol, énergie...) ? Comment partager les ressources ? Comment imaginer des innovations techniques et sociales sur ce sujet ?
- 2 **Mobilité** : comment intégrer l'évolution des mobilités et l'accessibilité dans les territoires productifs ?
- 3 **Équité** : Comment l'équité spatiale peut-elle contribuer à l'équité sociale ? Comment connecter le social et le spatial ? Comment créer un équilibre productif entre territoires, entre urbain & rural, entre riches & pauvres ?

Ces 3 catégories – Ressource, Mobilité et Équité spatiale – peuvent **se décliner sur 3 échelles** : territoriale, intermédiaire et micro.

L'échelle territoriale « XL » correspond à la grande échelle, au-delà même de la ville dans certains cas (inter-villes ou rural) à partir de la mutation des usages et des pratiques. Pour European, cela signifie pouvoir développer, après le concours, des études stratégiques à grande échelle qui permettent à la ville d'avoir un guide de développement urbain.

L'échelle intermédiaire « L » est celle du quartier ou d'un fragment urbain stratégique. Ce type de sites débouche sur le développement des idées primées dans des projets urbains dans lesquels les équipes peuvent aussi développer une partie plus petite.

L'échelle micro « S », c'est la petite échelle, sur laquelle on peut concevoir des projets qui résonnent à plus grande échelle. C'est aussi une échelle de la fabrication assez rapide, d'interventions plus petites, même temporaires.

L'enjeu est donc de rechercher une diversité de sites qui proposent de repenser le lien entre ville et espaces productifs autour de synergies et à l'intérieur de ces 3 thèmes et à ces 3 échelles.



Pour expliciter cette relation contexte/échelle des sites, il est proposé une grille

2- TYPES DE CONTEXTES EN RELATION AUX ECHELLES DE SITES

	Ressource	Mobilité	Equité
Echelle territoriale XL	L'enjeu, c'est la résilience de sites abîmés par l'urbanisation et l'industrialisation, avec une dominante de mutation écologique autour de la gestion de l'eau, des éléments naturels...	L'enjeu, c'est donner une urbanité aux grandes infrastructures comme les réseaux régionaux de transport.	L'enjeu, c'est le devenir des zones rurales et leur redynamisation par l'apport de nouveaux habitants, de nouveaux types de production
partenaires	Les parcs naturels ; les régions ; les villes...	La compagnie des chemins de fer ou de gestion des autoroutes ; la Région.	Région ; collectivités locales ; villages en réseau
Echelle intermédiaire urbano-architecturale L	L'enjeu, c'est la gestion des ressources autour de la production d'énergie qui doit être intégrée au projet urbain.	L'enjeu, c'est, dans des zones suburbaines, le passage entre vitesse rapide métropolitaine et vitesse lente de proximité, mais aussi la question du « dernier kilomètre » au niveau logistique, ou des connexions intermodales en ville.	L'enjeu, c'est le désenclavement des quartiers ségrégués, des enclaves urbaines. C'est la question de la mixité des usages en intégrant la dimension productive à l'échelle d'un quartier.
partenaires	Compagnies d'électricité ; villes	La ville ; les compagnies de transport (train, tram, etc.)	Les ministères en charge du logement ; les constructeurs d'habitat aidé ; les compagnies du logement
Echelle micro réagissant dans le macro S	C'est l'idée du recyclage de l' <i>upcycling</i> de bâtiments ou d'espaces ouverts, mais obsolètes dans leur usage. Ce peut être un point de recyclage ou un bunker. Il s'agit de les transformer en espace productif.	L'enjeu, c'est l'urbanité des services autour des modes de transports : une station, un passage, un parking, un point relais, associés à d'autres programmes, en particulier productifs.	L'enjeu, c'est la réutilisation d'espaces micro-urbains ou simplement du logement : donner un logement de qualité à tous, en créant les conditions d'une relation entre habitat et travail.
partenaires	Société civile ; communautés locales ; artisans ; écoles	Travail avec le lobby, les activistes, la ville	Travail avec des groupes d'habitants, des associations, des compagnies de logement



3- POINT DE VUE : CHANGEMENT DE PARADIGME

« LA PRODUCTION EST DE RETOUR DANS LA VILLE ...»

D. Läßle, "Production back to the City. A plea."

La ville répondant aux critères de qualité de vie (selon l'enquête Mercer sur la qualité de vie) a toujours évoqué des images de transports publics de qualité, d'inclusion sociale, de soins de santé efficaces, de zones vertes abondantes et de logement haute gamme abordable. Bien que le paramètre de l'économie soit une donnée non négligeable dans l'évaluation de cette enquête, l'attrait exercé par les images évoquées ci-avant n'en occulte pas moins le paysage productif.

Cela étant, la qualité de vie n'existe en tant que telle que si l'économie subvient à la demande d'une population croissante ; les gens doivent gagner leur vie pour pouvoir accéder à ce que la ville a à leur offrir, de même qu'ils doivent payer leurs taxes afin d'entretenir l'incroyable système social de la ville. Le droit de travailler est un élément clef pour la stabilité de la société. Il va falloir créer de nouveaux lieux de travail dans les dix prochaines années pour combler la demande d'une population croissante. L'exode industriel vieux de plusieurs dizaines d'années déjà a considérablement influencé la stratégie de développement urbain dans les villes européennes, et dans les villes occidentales en règle générale. Cet exode fut politiquement artificiel et s'est révélé particulièrement virulent pendant les années Reagan et Thatcher ; une économie en réseau au niveau mondial devait bénéficier d'une distribution des ressources spécifique : l'industrie de la connaissance (située dans les pays occidentaux) nourrit et dirige la production industrielle, externalisée dans des pays à bas salaires, principalement en Asie. Cette division géographique a eu un impact dramatique sur le développement de la ville, et jusqu'à récemment, tout le monde croyait encore à une tendance irréversible de l'industrie vers les services. Cette tendance a été le fil rouge des discours urbains des villes occidentales, ainsi que du programme d'Europan. La conversion de sites industriels du centre-ville en zones « urbaines » (souvent dominée par le programme résidentiel) a renforcé la « répartition générale des tâches ».

Si nous comprenons que le passage d'une société industrielle à une société de services a été « conçu » comme projet complémentaire à l'échelle mondiale (industrie = eux, connaissances et services = nous), nous comprendrons également que ce changement polarise entre les sociétés et les cultures, réduisant les opportunités d'emploi dans le secteur industriel européen. Qui plus est, si le secteur industriel lui-même évolue en suivant le développement technologique (industrie 4.0, liens service-fabrication), l'ancien modèle de distribution mondial s'écroule, ainsi que la dichotomie obsolète entre production sans réflexion et services intelligents : aujourd'hui, services et production (ou *cerveaux* et *mains*) sont beaucoup plus entrelacés qu'auparavant, de même que leurs demandes en terme d'espace ont évolué, allant principalement des grandes usines de production à une diversité de tailles incluant la production à micro-échelle, qui peut être intégrée dans des structures de plusieurs étages également. Tout ceci avance main dans la main avec la réduction des émissions, permettant une coexistence d'usages plus dense, même si toutes les industries ne peuvent pas réduire leurs émissions à un degré permettant un quartier mixte. Il importe de ne pas exclure de telles compagnies, mais de leur permettre de subsister, voire de se développer. Ces liens service-fabrication bénéficient de la coopération étroite entre services et industries, promouvant une relation complémentaire. Un effet important de ce « respect » mutuel est le meilleur niveau d'intégration sociale, évitant une polarisation accrue en termes de ségrégation spatiale et de revenus, qui peut s'observer dans des villes sans base industrielle. « L'argument veut que la fabrication ne peut pas, et ne devrait pas, être séparée des activités typiquement dites de la connaissance », telles que la conception et les R&D (Recherche et Développement). Ou, pour le dire autrement, une base manufacturière est la condition nécessaire pour développer et étendre les R&D et aux services de haut niveau. »